SUPP INFO

Le mensuel de ré-information

Syndicat unitaire et pluraliste du personnel de Thalès

THALES Air Systems RUNGIS – TOULOUSE - EUROSAM

NOVEMBRE 2016

Edito : Le courage est de faire ce qui est juste, disait Confucius.

Nous remercions chaleureusement les salariés qui ont renouvelé leur confiance et ont affirmé leur volonté de voir se poursuivre un travail syndical à visage humain que nous avons accompli tous ensemble.

Depuis sa création à Rungis, SUPPer a suivi avec rectitude la ligne de la défense des salariés sans jamais s'en écarter, sans faiblir **nous avons pris des décisions dictées par le droit.**

Nous nous réjouissons, avec humilité, des résultats des élections des instances représentatives, qui confèrent à SUPPer un niveau plus élevé de **représentativité** au sein de l'établissement de Rungis/Toulouse (**15,3 %**) et aussi au niveau de TR6 (14 %).

Une fois de plus, durant la campagne, nous avons dû surmonter les faiseurs de réputations, mais **notre place à côté des salariés a permis de garder intacte notre réputation de syndicat de proximité**, qui tient compte des difficultés quotidiennes des salariés.

Syndicat du « tous ensemble », nous entendons, demain comme hier, continuer à être le **syndicat de tous les salariés** avec le souci permanent de la vérité, de la proximité, de la concertation, du respect de la diversité des opinions et de la représentativité issue des élections.

Nous exigerons que l'usage de désignation des membres dans cette nouvelle mandature de 3 ans, permettent d'avoir des instances représentatives du personnel (CHSCT, commissions,…) qui ne soient pas des lieux d'enjeu de pouvoir syndical mais des instances loin des querelles intestines et des luttes d'égo.

Des syndicats qui pratiquent la discrimination !

Lors du CE du 24 novembre, les syndicats **CFTC, CFE-CGC et CFDT** ont exclu par leur vote la désignation du candidat SUPPer pour la commission locale Emploi-Formation.

Nous dénonçons une attitude sans partage de ces organisations syndicales de Rungis vis-à-vis de votre syndicat.

Les salariés qui ont voté pour SUPPer ont droit au respect de tous !

Elections des 6 membres au CHSCT de Rungis/Tlse

Le grand collège réunissant les élus DP et CE aura lieu le 1er décembre 2016. **Par le résultat du vote des salariés, il revient de droit que SUPPer, syndicat représentatif, puisse avoir un membre élu.** Vous le savez, vos représentants SUPPer sont particulièrement investis dans l'engagement pour l'amélioration de vos conditions de travail et notre qualité de vie au travail.

Les réorganisations en cours dans la société et bientôt au niveau du Groupe **requièrent au sein du CHSCT des membres aguerris** pour défendre nos conditions de travail.

Info : Tout salarié peut présenter sa candidature librement auprès de la DRH s'il souhaite être membre du CHSCT.

SUPPer en forte progression ! Au niveau du Groupe, les élections où SUPPer présentait des candidats ont permis, depuis un an, d'augmenter notre représentativité : TOSA Elancourt : **19 %** (+ 4 pts), TR6 Limours : **15,3** % (+ 4 pts), TR6 Rungis : **15,3 %** (+ 5 pts), TR6 Fleury : **20,8 %** (+ 4 pts), TSA Elancourt : **43 %** (+ 3 pts).

Nos représentants syndicaux pour Rungis : Thierry COURDACHER - Abbas HASSANALY - Alexis MAINGARD

Délégué syndical central TR6 : Aïssa DEGUIDA

Pour nous écrire : **supper.tr6rungis@gmail.com**

Frais de mission : APPEL à TEMOIGNAGE

Remboursement des frais de missions :
Les dérives doivent cesser !

- Frais kilométriques **domicile-aéroport refusés**
- **Frais de repas avec client en heures décalées.**
- Petit déjeuner après 8 h du matin
- Boissons en réunion affaires
- Suppléments de bagages

En vue de porter une pétition vers la direction, nous sollicitions tout témoignage pouvant justifier que des demandes de remboursement justifiées par l'activité professionnelle ont été rejetées.

Contacter nos élus ou envoyer vos justificatifs sur :
supper.tr6rungis@gmail.com

Négociations salariales 2017 : c'est parti !

Une première réunion s'est tenue le 21 novembre avec l'ensemble des délégations syndicales de TR6.

Calendrier des prochaines réunions :

- 30 novembre : Bilan NAO 2016
- 04 janvier 2017 : Présentation de la situation économique de TR6 par la Directions et présentation des revendications des organisations syndicales
- 12 et 19 janvier 2017 : négociation

Rappelez-vous, les NAO devaient être terminées avant que l'année commence (revendication SUPPer relayée par la suite par toutes les organisations syndicales).

Mais un agenda trop chargé pour celles-ci (sauf SUPPer) n'a pas permis à la Direction de respecter ses engagements.

Dates des fermetures de sites en 2017 :
14 août et du 26 au 29 décembre 2017
Le 26 mai sera au choix des salariés

Zapping sur le parking

L'information de la Direction sur les modalités d'accès au parking Genève avec une vignette mise sur les pare-brise des véhicules ayant été faite dans la précipitation, de nombreux salariés l'ont zappée.

L'information sera donc traitée au CE du 1er décembre pour une « *mise en œuvre de complément de sécurité pour l'accès au parking du site de Rungis* ». La Direction devrait prendre un peu plus de temps entre la prochaine information et la mise en service de cette nouvelle procédure d'accès.

Restaurant d'entreprise de Rungis : ça avance ou pas ?

Si la Direction dit souhaiter que l'appel d'offre soit mené à son terme (2 prestataires sont short-listés) début 2017. Il reste néanmoins le côté financier des travaux à réaliser qui n'est toujours pas réglé.

Clairement, c'est au niveau du Groupe que ça se passe et, au niveau du Groupe il semble y avoir d'autres préoccupations.

(peu d') Infos sur l'Evolution AOW

En CE d'octobre, la Direction nous a informés qu'une réflexion était en cours en vue d'un rapprochement des activités de la BL AOW (ADW Fr et TAO).

Les questions SUPPer en séance ont notamment porté

- sur la complémentarité des compétences (ou sont-elles en double emploi),
- Sur la nécessité ou pas d'avoir des moyens supplémentaires.

Un projet d'organisation de ce nouveau domaine en cours de réflexion sera présenté en 2017.

Réorganisation ATM : Encore une !

Les élus CE seront appelés à se prononcer en décembre sur le projet de réorganisation. Les élus ont découvert en séance du CE d'octobre la présentation du projet de la Direction. Notre élu SUPPer a demandé des informations complémentaires avant la consultation notamment :

- Quelles sont **les raisons et valeur ajoutée** de cette énième réorganisation ?
- En quoi le projet présenté permettra de traiter les problèmes de la **surcharge de travail** ?
- Exposé détaillé des chiffres des salariés concernés dans chaque activité/service. Focus sur les **perspectives de recrutement** à Rungis et sur Toulouse ?
- Quelles sont les **compétences clés/critiques** pour lesquelles il sera nécessaire de se renforcer ou de se développer ?
- Quel sera **l'impact sur *les managers de proximité*** ?
- Comment assurer une expression libre des groupes de travail ?

Modifier une organisation en période de forte activité n'est pas simple d'autant qu'il y aura à intégrer de nouveaux collaborateurs. Pour qu'une réorganisation réussisse, la question des moyens et de l'implication des salariés est primordiale. **SUPPer demande que les groupes d'expression de salariés démarrent rapidement et que le CHSCT soit consulté afin d'évaluer l'impact sur les conditions de travail**